

Étude de tracé de la Voie Verte secteur Nord

Thiers Dore et Montagne

12 mars 2019 - Thiers.



Un contexte favorable

Implication de la Région :

- Financement à hauteur de 60%**

Implication du Département :

- Mobilisation des services administratifs, juridiques et d'ingénierie, et de financements**

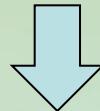
Implication des EPCI

- Dans le financement, la gouvernance du projet, la prise en compte des enjeux territoriaux, l'accompagnement du projet**



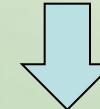
Les projets d'itinéraires en mode doux

**La création d'une voie
verte traversant le Puy-de-
Dôme du Nord au Sud**



**3 projets de voies vertes
sur le Puy-de-Dôme, sur
lesquels le Département
est fortement impliqué**

**Portage régional
Comité d'itinéraire**

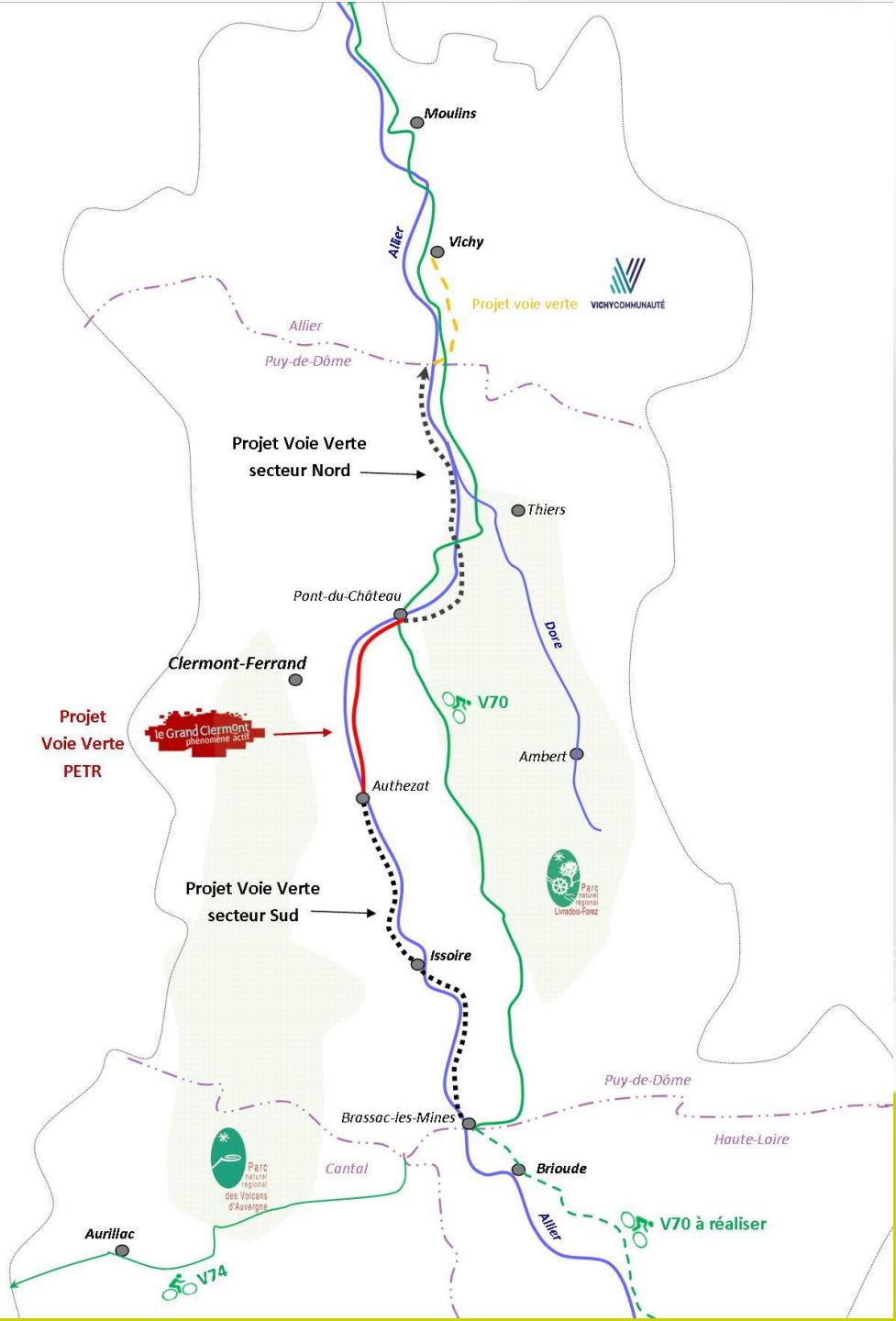


- Suivi général de
réalisation, continuité et
cohérence d'ensemble
(dont signalétique)**
- Mise en tourisme de
l'itinéraire V70**



PUY-DE-DÔME
LE DÉPARTEMENT

Les acteurs



Sur l'itinéraire :

- La région
- Les départements: 03-63-43
- Agglomération de Vichy
- SMAT du Haut-Allier
- Le Pôle Métropolitain

Sur le Puy-de-Dôme :

- 8 EPCI
- Le PETR du Grand Clermont

Une voie verte

- Des caractéristiques spécifiques préconisées (largeurs, pentes...)
- Une grande importance du revêtement
- Un équipement à destination des territoires



PUY-DE-DÔME
LE DÉPARTEMENT

Méthode proposée pour le projet



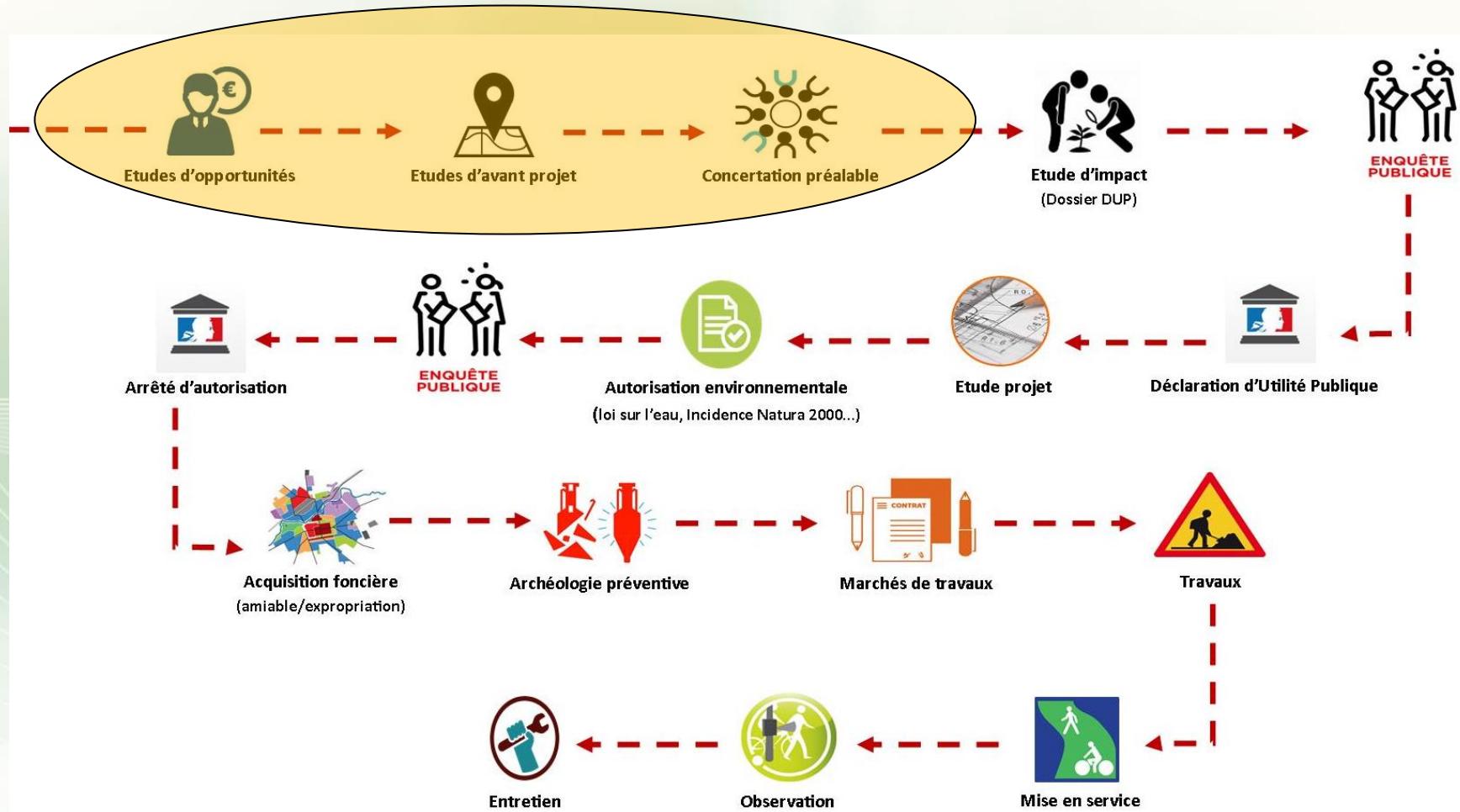
PUY-DE-DÔME
LE DÉPARTEMENT

L'objectif de l'étude de tracé

Cette étude a pour objectif d'aboutir à la **définition et à la validation** politique d'un tracé réalisable au regard de différents critères (techniques, financiers, environnementaux...).

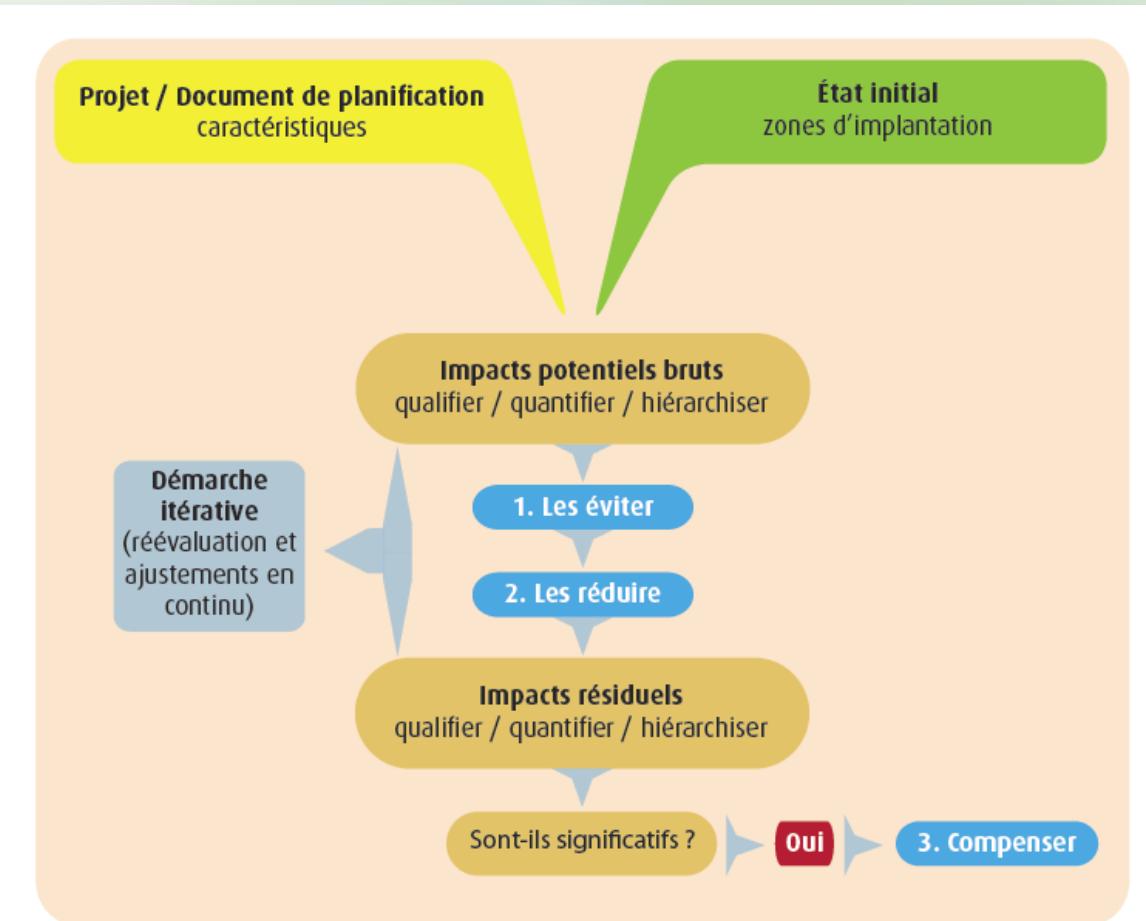


Première phase du projet de réalisation



La considération environnementale du Projet

- La séquence : Eviter-Réduire-Compenser



...dont il faut tenir compte dès la recherche de tracé

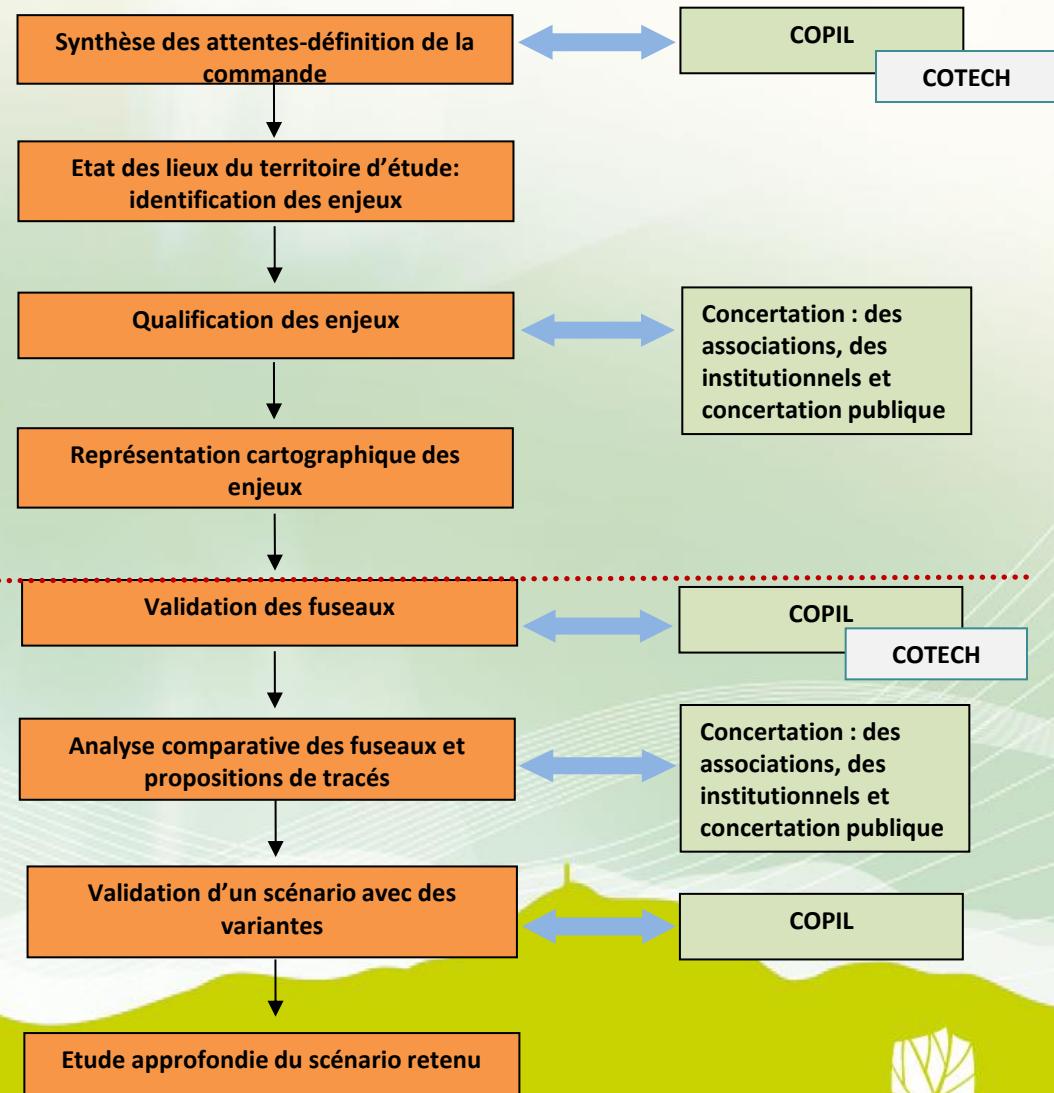


Les Grandes étapes du projet

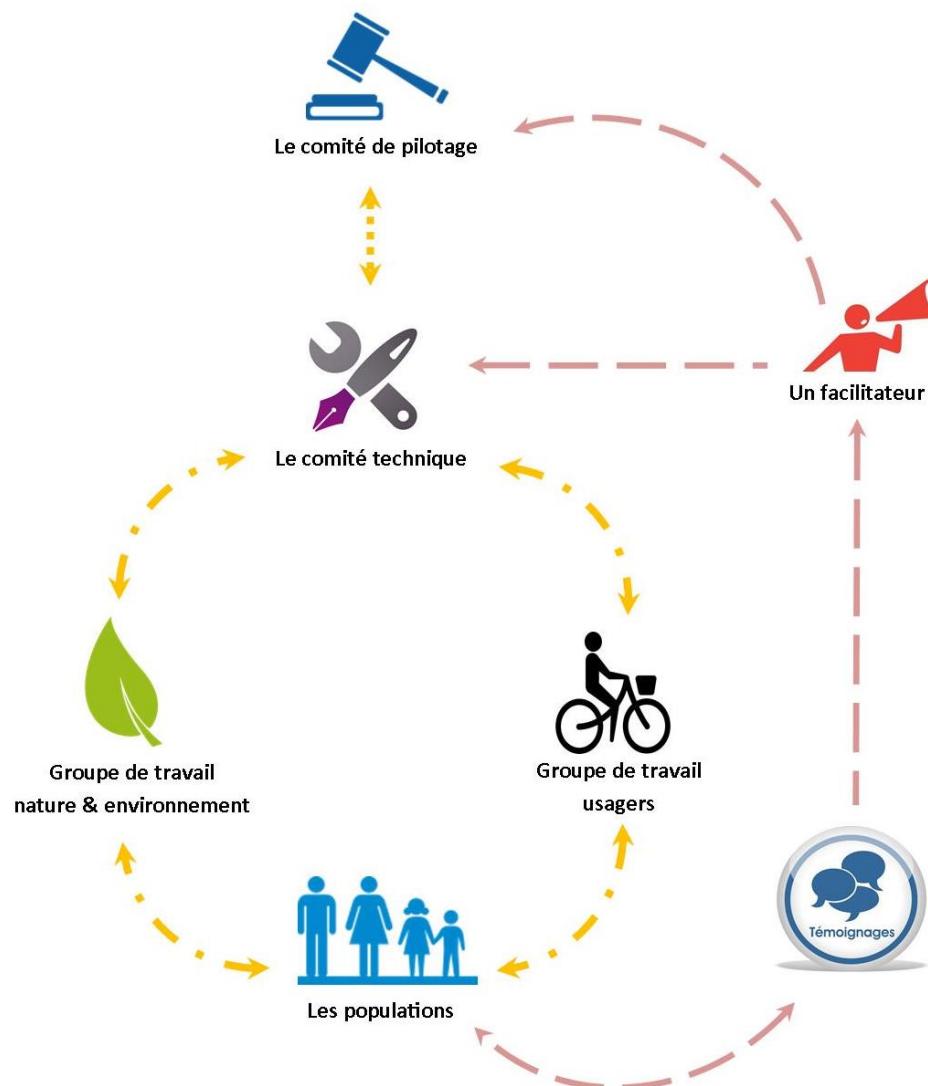
Diagnostic partagé



Co-construction à la définition du tracé



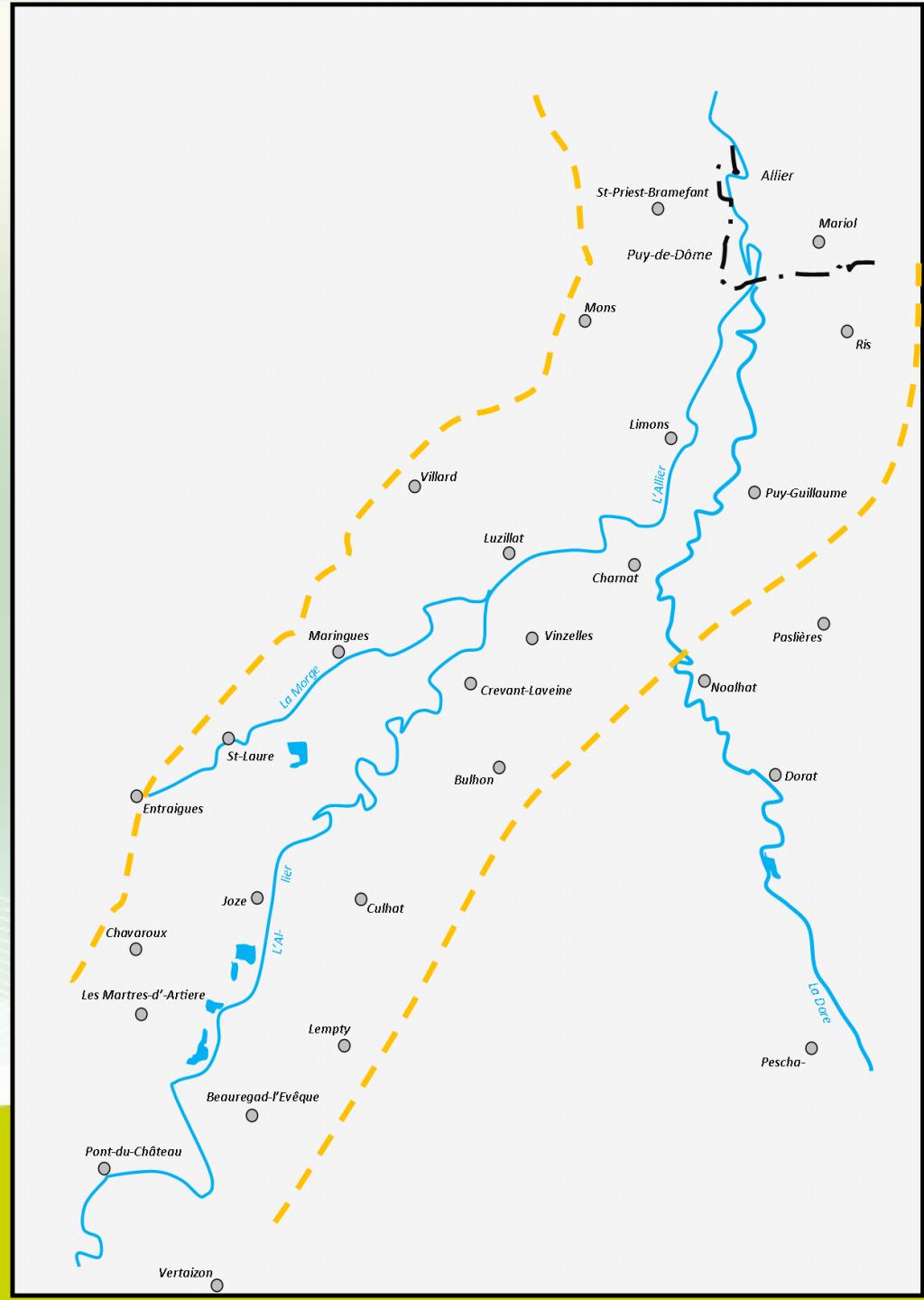
La gouvernance



Le périmètre d'étude

Une zone d'étude large d'environ 4 km de part et d'autre de l'Allier

Dans un deuxième temps : étude d'un jalonnement de liaison entre la voie verte et Thiers



Planning du projet

- Étude préalable et concertation sur le choix du tracé : mi-2018 – automne 2019
- Tracé définitif et ajustement des estimations : fin 2019
- Conception du projet et établissement des dossiers réglementaires (dont minimum 1 an pour diagnostics environnementaux) : fin 2019 à début 2021
- Procédure DUP : début 2021
- Début des travaux sur secteurs foncièrement maîtrisés : fin 2021
- Début des travaux sur secteurs objet d'expropriations : fin 2022
- Fin des travaux : fin 2023



Convention de partenariat

- **Associe les acteurs du territoire sur l'objectif du projet**
 - La Région, le Département, le PETR et les 8 EPCI
- **Acte les principes de la gouvernance du projet**
 - COPIL, COTECH, Maîtrise d'Ouvrage départementale
- **Acte des principes de valorisation touristique, coordonnée par la Région notamment via le Comité d'Itinéraire**
- **Formalise les principes de co-financement de l'infrastructure**
 - Participation de la Région à hauteur de 60%
 - Participation des EPCI à hauteur de 15% (hors régie départementale, soit 13,85%)
 - Participation du Département à hauteur de 26,15% + TVA
- **Pose le principe d'une participation proportionnelle au linéaire**
 - Mais ouvre la possibilité pour les EPCI d'un accord de répartition financière différent entre EPCI, par solidarité ou intérêt territorial
- **Acte l'engagement du Département et des EPCI sur le partage des charges d'entretien (50/50)**
 - Le Département assurant la coordination de la gestion sur l'ensemble de l'itinéraire

Aspects financiers

- Estimation du montant total de l'opération HT
→ 8 470 000 €
- Participation financière des EPCI
→ 1 173 000 €
- Linéaire approximatif du secteur nord
→ 48km
- Reste à charge par km pour les EPCI
→ Environ 25 000 € / km
- Estimation des charges d'entretien
→ Environ 4 000 €TTC par an et par km

